SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

REFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE : Mobilisation le 18 Octobre

RÉFORMES - JURIDIQUE


REFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE
« *RIEN N'EST ÉCRIT* » MAIS TOUT EST ENVISAGE ET DIT
L'Intersyndicale (CGT-Agri, FO-Enseignement Agricole, SEA-UNSA, SNETAP-FSU, SUD RURAL Territoires) a rencontré ce jour Urwana QUERREC, Directrice adjointe du Cabinet de M. FESNEAU, Ministre de l'Agriculture, et Ellen THOMPSON, Directrice adjointe du Cabinet de Mme GRANDJEAN, Ministre déléguée à l'Enseignement et de la Formation professionnels, sur la réforme de la voie professionnelle. Mme DEMAILLY, conseillère formation de M. FESNEAU et M. BONAIME, DGER étaient également présent.es.

« RIEN N'EST ÉCRIT » MAIS TOUT EST ENVISAGE ET DIT : Communiqué intersyndicale qui appelle tous les personnels de l'Enseignement Agricole public à se mobiliser et à se mettre en grève le mardi 18 octobre 2022 pour éfendre l'avenir des jeunes, des personnels et notre système éducatif dans son ensemble.

REFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE « RIEN N'EST ÉCRIT » MAIS TOUT EST ENVISAGE ET DIT

L'Intersyndicale (CGT-Agri, FO-Enseignement Agricole, SEA-UNSA, SNETAP-FSU, SUD RURAL Territoires) a rencontré ce jour Urwana QUERREC, Directrice adjointe du Cabinet de M. FESNEAU, Ministre de l'Agriculture, et Ellen THOMPSON, Directrice adjointe du Cabinet de Mme GRANDJEAN, Ministre déléguée à l'Enseignement et de la Formation professionnels, sur la réforme de la voie professionnelle. Mme DEMAILLY, conseillère formation de M. FESNEAU et M. BONAIME, DGER étaient également présent.es.

Mme THOMPSON, a présenté les grandes lignes du projet et de la "concertation". Dès son propos introductif, elle a tenu à rassurer l'Intersyndicale : « la réforme n'est pas écrite. Seules de simples orientations ont été données par le Président de la République » et « cette réforme se fera de façon progressive, en testant et en expérimentant. Tout ne se fera pas dès la rentée 2023 ».

La concertation se déroulera entre la mi-octobre et la fin décembre 2022 dans 4 groupes de travail autour de 4 thématiques :

- comment diminuer le nombre de décrocheurs ? (G1),
- comment aider les élèves de la voie pro à mieux préparer leur poursuite d'études ? (G2),
- comment augmenter le taux d'accès à l'emploi ? (G3),
- comment développer l'autonomie des établissements ? (G4).

La Ministre déléguée C. GRANDJEAN sera chargée de présenter fin février le projet finalisé.Cette réforme sera progressive mais avec des évolutions structurelles non négociables (hausse des périodes de formation en milieu professionnel, PFMP...). Si l'intersyndicale peut partager la nécessité de ces questions, les expédients d'ores et déjà établis sont plus qu'inquiétants.

Les représentant.e.s de l'Intersyndicale ont donc rappelé leur refus du projet : refus de l'augmentation du nombre de semaines de stage en entreprise, aux dépens des enseignements fondamentaux, refus d'une nouvelle "agilité" d'une carte scolaire adéquationniste aux desiderata des employeurs ou des politiques locaux, refus d'une augmentation de l'autonomie des établissements pour la gestion de la DGH…

Le propos de Mme THOMPSON était de toute évidence de tenter d'amadouer les organisations syndicales de l'Enseignement Agricole public sur une réforme qui impacterait et engloberait aussi les lycées agricolex. Pour cela, elle a insisté à plusieurs reprises sur l'intérêt pour l'Éducation nationale d'adopter certaines de nos spécificités... mais en prenant notamment pour référence les Maisons Familiales Rurales!! Un comble !

Interrogé sur la participation de l'Enseignement Agricole dans les groupes de travail, les organisations syndicales n'obtiendront au final aucune garantie de sa représentation et encore moins sur la place des représentant.es des personnels.
La seule assurance est venue de la DGER qui organisera de son coté des groupes de travail. Ce que l'on nous propose est une réforme d'ampleur, définitive, avec une "concertation" encore une fois menée au pas de charge sans que nous y soyons nécessairement invités.
Ces échanges n'ont ni rassuré les organisations syndicales présentes, ni levé les oppositions de fond et de forme à ce projet de transformation de la voie professionnelle sous statut scolaire.

C'est pourquoi l'intersyndicale appelle tous les personnels de l'Enseignement Agricole public à se mobiliser et à se mettre en grève le mardi 18 octobre 2022 pour défendre l'avenir des jeunes, des personnels et notre système éducatif dans son ensemble.

Paris, le 05 octobre 2022